



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Liège, le 11 octobre 2018 - Signalement au procureur du Roi de Liège de témoignages de faits de
« mœurs »**

Le 1^{er} août dernier, l'asbl *Point d'Appui* a envoyé un courrier au procureur du Roi de Liège afin de l'informer de faits de mœurs relatés par des bénéficiaires aux travailleuses de l'association, faits qui auraient été commis par Monsieur Germain DUFOUR à l'encontre de ces personnes, de jeunes hommes majeurs vulnérables hébergés chez lui. Ces personnes sont dans une situation de grande vulnérabilité : jeunes, à la rue, en séjour illégal, sans aucun revenu, toxicomanes pour certaines d'entre elles,....

A chacun de ces jeunes hommes, les travailleuses de l'association ont expliqué la possibilité de porter plainte auprès de la police. Ils ont refusé craignant une arrestation et une expulsion dans leur pays d'origine au vu de leur situation administrative (séjour illégal).

L'asbl *Point d'Appui* a également informé le procureur du Roi que d'autres associations et institutions liégeoises avaient reçu des témoignages similaires.

Souhaitant laisser l'instruction judiciaire suivre son cours, l'asbl *Point d'Appui* ne souhaite pas faire d'autre déclaration.